

# Concours des maisons et balcons fleuris de la ville du blanc- mesnil

## ARTICLE 1 – OBJET DU CONCOURS

Chaque année, la ville du Blanc Mesnil organise un concours dénommé « concours des maisons et balcons fleuris». Ce concours s'adresse aux habitants demeurant sur la commune. Les Blanc-Mesnilois souhaitant y participer devront mettre en valeur leurs maisons ainsi que les balcons, fenêtres et loggias qui devront impérativement être visibles de la rue.

## ARTICLE 2 – INSCRIPTIONS

Les Inscriptions s'effectuent jusqu'au 21 juin 2021 inclus sur le site Internet de la ville, Facebook ou sur formulaire papier remis par la ville. Le jury du concours est habilité à modifier la catégorie déclarée pour toute inscription qui ne serait pas conforme à la réalité. Renseignements et inscriptions auprès du service Fêtes & Cérémonies : **01 45 91 70 40**

## ARTICLE 3 – CATÉGORIES

- Maisons avec jardins et jardins blanc-mesnilois (Descartes, Becquet)
- Balcons, terrasses, loggias et fenêtres fleuris

## ARTICLE 4 – RÈGLEMENT

Pour participer, chaque candidat devra remplir un bulletin d'inscription disponible sur le site Internet de la ville ou à l'accueil de la mairie et le renvoyer, à l'adresse suivante ou dans l'urne qui se situe à l'accueil de la mairie :

Mairie du Blanc-Mesnil  
1 Place Gabriel Péri  
93150 LE BLANC-MESNIL

Seule pourra être prise en compte pour la note du concours l'aménagement et le fleurissement **visible de la rue**.

Le jury sera constitué d'élus de quartier, et agents au service de la ville. Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.

## ARTICLE 5 – CRITÈRES

### Arbres

- Diversité
- Choix de l'essence dans son environnement.
- Entretien, élagage
- Intégration paysagère

### Arbustes, Haies et Rosiers

- Diversité
- Choix de l'essence dans son environnement.
- Entretien, taille
- Intégration paysagère

### Pleine terre

- Originalité, harmonie, esthétique des compositions
- Qualité et entretien des fleurs
- Diversité variétale
- Importance et répartition

- Choix des essences par rapport à leur pérennité

### **Pots, bacs et jardinières**

- Homogénéité des contenants
- Adaptation des plantes par rapport à leur bac de culture et à leur environnement
- Qualité et entretien
- Importance, répartition et adaptation sur site

### **Pelouses**

- Aspect général
- Qualité et entretien
- PATRIMOINE BATI
- Habitation, bâtiments annexes, clôtures, etc.
- Circulations (allée, terrasses, trottoirs), etc.
- Propreté
- Homogénéité des matériaux, des couleurs
- Qualité et entretien

### **Mobilier de jardin**

- PERGOLAS, TONNELLES, PETITS OUVRAGES BATIS, SALONS DE JARDIN, POTERIES
- Intégration paysagère
- Choix des matériaux, homogénéité avec le patrimoine bâti
- Qualité de l'entretien

### **Développement durable**

Gestion de l'eau et / ou mode de récupération (forages, pompes, récupération d'eaux de pluie)

- Techniques culturales permettant d'économiser l'eau (paillage, choix des végétaux peu gourmands en eau)
- Techniques d'irrigation (aspersion, goutte à goutte, arrosoir, sur programmateur)

### **Utilisation raisonnée des produits phytosanitaires**

- Méthode alternative au désherbage chimique (sarclage, paillage, désherbage thermique)
- Utilisation des prédateurs naturels pour la destruction des nuisibles (larves de coccinelles sur pucerons)
- Mise en place de nichoirs pour favoriser l'installation d'oiseaux indigènes

### **Alternatives à l'utilisation des engrais chimiques**

- Récupération des déchets de jardin (tonte, feuilles mortes, déchets de taille, mauvaises herbes)
- Mise en place des composteurs (récupération et mélange des déchets de jardin et de déchets ménagers)
- ACTIONS EN FAVEURS DU DOMAINE PUBLIC
- Entretien du trottoir
- Embellissement par un fleurissement adapté

## **ARTICLE 6 – CLAUSES PARTICULIÈRES**

L'inscription au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation sans réserve du présent règlement, ainsi que des décisions prises par le jury.

Les participants acceptent que leurs identités et leurs photos soient diffusées dans la presse ou sur tout support papier : site Internet, journal municipal.

Le jury sillonne la Ville la 5<sup>ème</sup> semaine de juin pour juger et noter les réalisations.

La remise de prix se déroulera le mardi 14 septembre 2021 dans la vigne Blanc-mesniloise.